

DES ÉCONOMIES

À RÉALISER AVEC NOS PLANS-REPAS

2021 – 2022

Lycée Claudel – CP à Terminal
Un forfait au Resto Scolaire!
ça vous intéresse ?



PRIX ET POSSIBILITÉS DU PLAN REPAS

	 PLAN 50 REPAS	 L'ANNUEL	 PLAN 90 REPAS
PRIX REPAS COMPLET UNITAIRE À LA CARTE 7.65 \$			
MONTANT TOTAL À PAYER	357.50 \$	1045.50 \$	625.50 \$
NOMBRE DE REPAS INCLUS	50	ANNUEL	90
PRIX UNITAIRE DU REPAS	7.15 \$	6.15 \$	6.95 \$
VERSEMENTS	1 SEUL VERSEMENT	3 VERSEMENTS DE 348.50\$ (SEP – DÉC – FÉV)	2 VERSEMENTS DE 312.75\$ CHACUN (SEP – DÉC)
MÉTHODE DE PAIEMENT	CARTE DE CRÉDIT	CARTE DE CRÉDIT AVEC PAIEMENT PRÉ-AUTORISÉ OU LIBÉREZ-VOUS L'ESPRIT EN EFFECTUANT 1 SEUL PAIEMENT	CARTE DE CRÉDIT AVEC PAIEMENT PRÉ-AUTORISÉ OU LIBÉREZ-VOUS L'ESPRIT EN EFFECTUANT 1 SEUL PAIEMENT



Veuillez noter que nos plans repas pourraient être modulés ou modifiés selon la réalité de la prochaine rentrée scolaire. Les changements peuvent survenir sans préavis. Informez-vous auprès de notre gestionnaire de services alimentaires pour confirmer les détails des plans.



CE QU'IL CONTIENT

- Soupe du jour
- Assiette principale au choix :
Repas table chaude (2 choix à tous les jours)
OU
programme «Emporte-moi» (sandwich OU salade)
OU
programme «Panini et Cie (seul)»
Pain et beurre (si non présent dans l'assiette)
- Boisson (eau, lait 200 ml ou jus oasis 200 ml)
- Dessert du jour OU pouding OU salade de fruits



CONDITIONS ET DÉTAILS

- Pour votre protection, la carte ne pourra être utilisée plus d'une fois par jour pour les repas complets
 - Pour le **plan annuel**, aucun remboursement ne sera effectué excepté pour les élèves quittant l'établissement scolaire avant la fin de l'année en cours. Des frais liés au remboursement pourront être exigés et le calcul de coût des repas devra être revu. De plus, aucun remboursement de balance de repas sera effectué. La période du plan annuel est du 26 août 2021 au 19 juin 2022.
 - Pour le **plan 50 repas et plan 90 repas**, aucun remboursement ne sera effectué. La balance pourra être remboursée si votre enfant quitte l'école définitivement avant la fin de l'année en cours. Des frais liés au remboursement pourront être exigés et le calcul de coût des repas devra être revu. Pour le plan 50 repas et plan 90 repas, s'il y a une balance de repas à la fin de l'année scolaire, celle-ci pourra être utilisée pour l'année suivante.
- ✓ l'année en « cours » signifie la période du 3 septembre 2021 au 28 juin 2022.
 - ✓ Date limite pour l'adhésion au plan de repas annuel : 12 septembre 2021.



COMMENT Y ADHÉRER LE PLUS SIMPLE :

- En vous présentant au Lycée Claudel,
le 26 -27 et 30 août
entre 13:00 et 18:00

pour nous donner vos informations bancaires et signer l'entente de paiement.

Pour des mesures de sécurité, les transactions demandées par téléphones ne sont plus accordées.



**POUR TOUTES
QUESTIONS**



**CAFÉTÉRIA CHARTWELLS :
613-733-8522 #675**

